Culture Presse
Union des commerçants des loisirs et de la presse

Partenariat UNDP-Viapresse : je m'abonne chez mon marchand de journaux

lun 07/11/2016 - 09:56



L’Union nationale des diffuseurs de presse (UNDP) et Viapresse annoncent **le lancement de la marque « Je m’abonne chez mon marchand de journaux ».**

Ce service est disponible dès à présent chez tous les marchands de journaux indépendants, soit dans 15 000 magasins, partout en France. Il permet de s’abonner à un ou plusieurs titres (presse quotidienne comme magazines) directement en magasin, sans passer par internet, sans envoyer de coupon d’abonnement. Le marchand de journaux s’occupe de tout.

L'idée de ce projet entre l’organisation professionnelle des marchands de journaux et Viapresse, le leader de la vente d’abonnement sur internet, est née d’un constat simple : l'abonnement et la vente au numéro sont deux modes de consommation de la presse, par des publics parfois identiques. Le marchand de journaux, commerçant spécialiste de la vente, doit être en mesure de servir tous les consommateurs, fonction de leurs besoins. L’offre « Je m’abonne chez mon marchand de journaux » renforce le rôle clé du commerçant en matière de conseils et de service. Une innovation qui accompagne la transformation en cours de ce réseau de commerces de proximité : la modernisation des points de vente passe aussi, au-delà de son agencement, par l’offre de service et la capacité du commerçant à répondre aux attentes des consommateurs. Dès maintenant, le marchand peut ainsi proposer à ses clients fidèles de compléter leurs achats réguliers par des abonnements, pour eux ou pour offrir. De quoi séduire donc les 10 millions de Français qui fréquentent tous les jours le réseau de vente avant d’attirer le reste des Français qui plus est, juste avant les fêtes de Noël. Viapresse a mis à disposition des marchands un catalogue de plus de 600 titres, qui devrait encore s'enrichir au cours des prochaines semaines. Un site b-to-b a également été mis en place pour permettre aux commerçants de commander l’affichage et le dispositif promotionnel dédié. C’est un investissement inédit pour cet acteur du e-commerce : il fait le pari de la proximité et du service en s’associant à un des premiers

réseaux de proximité en France.

Pour le consommateur, qu'est-ce que ça change ?

- **un service clé en main** : le marchand s'occupe de tout, le client recevra son magazine dans sa boîte aux lettres. Il paie directement en magasin.
- **le conseil et le service client** : vous voulez offrir un abonnement à votre petite-fille, vous connaissez son âge et ses centres d'intérêt mais êtes perdus dans la richesse de l'offre ? Le marchand de journaux pourra vous conseiller.
- le client reçoit gratuitement son **magazine au format digital** via l'appli Myviapresse
- la **proximité** : un service en bas de chez soi, de son travail et l'occasion de soutenir le premier réseau de commerces culturels de proximité.

Daniel Panetto, président de l'UNDP : « *L'UNDP est fière d'offrir ce service à son réseau. Il est dans le droit fil de la modernisation de nos points de vente. Les marchands doivent innover dans leur offre : se diversifier mais aussi se spécialiser autour de la vente de la presse. Avec Viapresse, nous cassons une fois de plus les limites entre e-commerce et commerce physique : la proximité peut répondre à tous les besoins de nos concitoyens !* »

Pour Jean-Philippe Colombier, marchand de journaux à Rennes : *« Lorsque des grands-parents souhaitent abonner leur petit-fils ou leur petite-fille à un magazine Jeunesse, il est important qu'ils puissent le faire chez nous, en toute confiance. En cas de problème, nous serons un référent pour eux et c'est là notre valeur ajoutée par rapport à un abonnement classique : la proximité. »*

cp_abonnement_undp.pdf